

Conseil d'école 3 RPI Plassay- St Sulpice d'Arnoult- Les Essards
jeudi 2 juin 2022

Présents :

Enseignants : Monsieur LEYRIS (directeur de l'école de Plassay), Madame DUMONT (directrice de l'école de Saint Sulpice d'Arnoult), Madame PAIN (directrice de l'école de Les Essards), Mesdames GONZALEZ, GUILLAUD, BOUCHER, DANIEL, LOPEZ et FAITY (adjointes sur le RPI).

Représentants des communes : Monsieur BACHEREAU (maire de Plassay, Président du SIVOS), Monsieur VIDAL (maire de Les Essards), Madame Félix (délégué au SIVOS), Madame SIGNAT (Maire de Saint Sulpice d'Arnoult), Monsieur POCH (adjoint au maire de Saint Sulpice d'Arnoult et délégué du SIVOS).

Représentants des parents d'élèves : Mesdames BERGE, BLOT, BROUSSE-MONTEIL, MARTIN, DRILHON, HOUDART, LAURENT, MAIRE, SOLA, BERTIN

Absents excusés :

Madame SALMON (Inspectrice de l'Education Nationale).
Monsieur RENARD (DDEN)
Monsieur GUEFFIER
Madame TREPIN
Monsieur GIRAUD
Mme LESUEUR

1. Effectifs et prévisions pour la rentrée 2022

Effectifs 2022

| Ecole de Plassay | Ecole de St Sulpice d'Arnoult | Ecole de Les Essards |
|--|-----------------------------------|------------------------------------|
| Classe de PS-GS1: $9 + 14 = 23$ | Classe de CP : 21 | Classe de CE2-CM1 : $11 + 13 = 24$ |
| Classe de PS-GS2: $9 + 15 = 24$ | Classe de CE1 : 23 | Classe de CM1-CM2 : $18 + 4 = 22$ |
| Classe de TPS-PS-MS: $1 + 6 + 19 = 26$ | Classe de CE1-CE2 : $7 + 15 = 22$ | Classe de CM2 : 24 |
| Total : 73 | Total : 66 | Total : 70 |

Prévision des effectifs 2022-2023

| Ecole de Plassay | Ecole de St Sulpice d'Arnoult | Ecole de Les Essards |
|-------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Classe de PS : 27 | Classe de CP : 27 | Classe de CM1 : $15 + 10 = 25$ |
| Classe de MS : 24 | Classe de CE1 : 21 | Classe de CM2 : 31 |
| Classe de GS : 17 | Classe de CE2 : 30 | |
| Total : 68 | Total : 78 - 15 CE2 | Total : 56 + 15 CE2 |

Les Ce2 seront répartis entre Saint Sulpice et les Essards.
Total pour le RPI : 202 élèves.

Le SIVOS note une perte de 30 élèves en 7 ans.

2. Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS

Plassay :

Un exercice PPMS Risque Majeur a été effectué le vendredi 13 mai 2022 à 11h20.

Les enfants étaient tous dans la cour de récréation ; ils devaient rentrer le plus rapidement possible, sans courir et sans panique au retentissement de l'alarme PPMS (boîtier spécialement conçu pour les alertes).

L'alarme PPMS n'a pas pu être déclenchée, les piles étant usées (elles ont pourtant été changées l'année passée) ; un ancien signal a été utilisé, la corne de brume, même si le son était faible du fait de la pile presque vide, afin de pouvoir tout de même réaliser l'exercice.

Les enfants, qui étaient prévenus de l'exercice, sont tous rentrés sans panique et rapidement.

Afin de valider correctement l'exercice PPMS Risque Majeur, un nouvel entraînement a eu lieu le jeudi 19 mai à 16h05 avec cette fois le vrai système d'alarme, les enfants étaient prévenus et cet exercice s'est déroulé une nouvelle fois en récréation.

Bilan très positif puisque tous les enfants ont rejoint leur classe dans le calme et rapidement.

A noter que l'alarme ne s'entend pas bien à l'extérieur.

La corne de brume utilisée lors du 1er exercice est donc à utiliser en doublon afin que tous puissent entendre le signal et rentrer le plus vite possible.

Saint Sulpice d'Arnoult

Un exercice PPMS tempête a été effectué le vendredi 8 avril 2022 à 15h. Les CP se sont mis en sécurité dans la salle de motricité loin des fenêtres et les Ce1-Ce2 dans les vestiaires, loin des arbres et des fenêtres.

L'exercice a été expliqué dans le contexte aux enfants puisque une alerte vents violents avait été émise ce jour-là par Météo France.

Les Essards

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 21 mars à 14h55. Les élèves n'étaient pas prévenus.

Nous avons imaginé un départ d'incendie dans la classe de Mme Pain d'où le système d'alerte a été activé. Les trois classes ont rejoint le lieu de regroupement, devant le grand portail en bois, en 1min17 s, sans panique ni bousculade.

Un exercice PPMS Risque majeur s'est déroulé le 31 mai. Le type de risque envisagé était la tempête.

Le signal a été déclenché pendant un temps de récréation. Les trois classes se sont mises à l'abri dans le lieu de mise en sûreté : la salle des fêtes. Cet exercice nous a donné l'occasion de vérifier le contenu de la mallette PPMS qui a été testé à cette occasion.

Les élèves avaient été prévenus. Ils se sont regroupés dans la salle par classe ; le comptage s'est fait rapidement.

Le deuxième exercice PPMS risque majeur se déroulera au cours du mois de juin et aura pour thème le séisme.

3. Projets éducatifs et sorties scolaires

Plassay :

Le 29 mars pour la classe de PS/MS et le vendredi 8 avril pour les classes de PS/GS, les enfants sont allés au cinéma Gallia de Saintes visionner « Zébulon le dragon et les médecins volants », sortie reprogrammée suite à l'annulation du mois de janvier.

Afin de réduire les coûts de transport en bus, la classe de PS/M a partagé la bus avec une classe de l'école maternelle de Saint Georges des Coteaux. Cette dernière a financé le bus. Lors d'une future sortie commune avec cette école au Gallia ce sera à l'école de Plassay qui financera le transport.

La coopérative scolaire a donc financé le transport de la sortie du 8 avril : 146,50€ et les entrées des 3 classes : 224€.

Les 3 classes de l'école participeront à une journée découverte « Ânes et Nature », aux Ânes de la rêverie à Saint Césaire :

- **le 14 juin** pour la classe de PS/MS

- **le 16 juin** pour la classe de PS/GS2

- **le 17 juin** pour la classe de PS/GS1

Les enfants découvriront les éléments relatifs au comportement des ânes présents sur la ferme, puis assisteront à une mise en place d'un bât sur le dos d'un des ânes pour ensuite partir en balade.

Les enfants participeront également à un atelier pansage des ânes, un atelier nature « le peuple des insectes » avec une intervenante spécialisée et 2 autres ateliers « jeux pédagogiques ».

Le coût de ces 3 sorties s'élève à 1050€ pour les animations / ateliers et 687€ pour les transports en bus.

L'Association « Les 3 écoles » financera une partie :350€. L'équipe enseignante la remercie.

Le vendredi 24 juin, en soirée, chaque classe présentera une danse aux parents. Les enfants des 3 classes chanteront également ensemble pour clôturer la représentation.

Ceux qui le souhaitent sont invités à apporter leur pique-nique dans le parc. Le pique-nique n'est pas fourni par l'école.

Le lundi 27 juin après-midi, de 13h30 à 15h15, tous les élèves de GS de l'école iront visiter l'école de Saint Sulpice d'Arnoult. Le transport en bus sera financé par la coopérative scolaire des 2 écoles.

Saint Sulpice d'Arnoult

Le 8 mars, les Ce1-Ce2 sont allés au Paléosite. Participation à 2 ateliers.

Le 17 mars les enfants ont passé les épreuves du Koala pour les Cp- Ce1 et du Kangourou pour les Ce2. La remise des récompenses de ce concours de mathématiques se fera le 10 juin.

Le 21 mars, les Cp et les Ce1 sont allés au musée de l'école d'autrefois.

Le 31 mars et le 12 avril les Cp ont accueilli un artiste, Melvin dans les nuages, pour découvrir des instruments de musique du monde dans le cadre du spectacle Plein les Mirettes, en lien avec la CDC Coeur de Saintonge.

Le 5 avril dans le cadre de la semaine des langues Mme Houdart est venue faire une animation pour les trois classes : une séance de sport en anglais, la lecture d'un album en allemand avec des jeux pour approfondir le vocabulaire.

Le 7 avril, les enfants ont fêté les 100jours d'école avec des ateliers de mathématiques, d'arts et de sports grâce à la participation de nombreux parents. La journée s'est conclue par un goûter.

Le 2 mai et le 5 mai les classes ont participé à une balade contée à l'Abbaye de Trizay dans le cadre de Plein les Mirettes qui est financé et organisé par la CDC Cœur de Saintonge.

Le 16 mai et le 24 mai tous les ce1 de l'école ont participé à une animation sur les chauves-souris dans le cadre de la protection de cette espèce protégée, par une animatrice Natura 2000. Ils ont également fabriqué des gîtes pour les chauves-souris avec l'aide des parents.

Le 24 mai, les Ce2 ont interviewé des parents sur leurs métiers, c'est à retrouver prochainement sur le blog. Nous remercions les parents qui ont participé.

Le 2 juin les trois classes ont voté pour leur livre préféré dans le cadre des Incorruptibles qui est une association qui promeut la lecture par la découverte de sélections de livres.

A venir : **le vendredi 17 juin**, les 3 classes vont présenter une petite représentation aux parents qui sera suivie d'un moment convivial.

Le 30 juin les 3 classes iront au musée de Barzan pour découvrir une ville gallo-romaine.

Les Cp et Ce1 vont participer à une ballade contée du site. Les CE1-CE2 vont faire une visite guidée. Les Ce1-Ce2 vont participer à une initiation à la fouille archéologique et les CP vont s'essayer à la fresque.

Les Essards

Le mardi 1^{er} mars, les trois classes sont allées dans les bois cueillir des jonquilles pour ensuite étudier cette plante.

Les mardis 29 mars et 10 mai, une animatrice Cyclad est intervenue dans les trois classes pour sensibiliser les élèves au tri des déchets et à la réduction des déchets de la poubelle jaune.

Le mardi 3 mai, la classe de CE2/CM1 et la classe de CM1/CM2 se sont rendues le matin à Saint-Hippolyte pour visiter l'usine de production d'eau potable. L'après-midi, elles sont allées à Rochefort visiter la station de lagunage.

Les élèves ont pu également observer les différents oiseaux dans le marais avec une paire de jumelles, avec un animateur de la LPO.

Coût de la visite : 4 € par élève. Une participation de 1 € a été demandée aux parents.

Le transport a été financé par le conseil départemental.

Du 21 au 26 mars a eu lieu la 33^{ème} Semaine de la presse et des médias à l'Ecole.

Nous avons reçu des journaux et des quotidiens que les élèves ont pu découvrir et lire. Chaque classe a mené des activités autour des médias.

Le jeudi 19 mai, tous les CM2 de l'école ont vécu une journée consacrée au secours à autrui.

Le matin, l'infirmière scolaire du collège de Saint Porchaire a animé des ateliers « Apprendre à Porter Secours ».

L'après-midi, visite de la caserne des pompiers de Saintes.

Déjeuner au bowling de Saintes (hamburger/frites) et les élèves ont fait deux parties de bowling. Cette sortie s'adressait à l'ensemble des CM2.

L'activité bowling (16,50 €/élève) a été totalement financée par l'Association Les 3 Ecoles. Je remercie les membres du bureau pour leur don de 500 €.

Le transport a été financé par la commune pour un montant de 141€.

Le jeudi 16 juin, la classe des CE2/CM1 se rendra à pied au golf de La Vallade pour une séance d'initiation.

Coût pour la coopérative scolaire: 7 € par élève.

Une participation de 2 € sera demandée aux familles.

Le jeudi 23 juin, la classe de CM1/CM2 et la classe de CM2 prendront place à bord du train des Mouettes qui relie Saujon à La Tremblade.

A Mornac, deux activités sont prévues : la visite du marais salant et un parcours de Géocaching (Terra Aventura).

Coût de la sortie : 11€50 / élève. Une participation de 3 € sera demandée aux familles.

Le transport en bus, 310 €, sera financé par la commune.

Le lundi 27 juin, les CM2 visiteront le collège. Ils y passeront la matinée et mangeront au self. Les parents devront payer le prix du repas du self.

Pour réduire le coût du transport jusqu'à Saint-Porchaire, nous partagerons un bus avec les écoles de Soullignottes et de Sainte Gemme.

Coût par école : 73 €, payés par la coopérative scolaire.

Le mardi 28 juin, les trois classes passeront la journée à La Rochelle.

Le déplacement Saintes-La Rochelle se fera en train TER.

A la Rochelle, le programme des activités pour chaque classe est le suivant :

Classe des CE2/CM1 : journée à l'Aquarium. Atelier guidé le matin « Manger ou être mangé » et visite libre l'après-midi.

Classe des CM1/CM2 : journée au Musée Maritime. Deux animations sont prévues : « Larguez les amarres » sur la France 1 et un atelier scientifique pour mettre en évidence le rôle de la circulation océanique dans la régulation du climat.

Classe des CM2 : Le matin, visite du Bunker, dans le centre ville (Blockhaus des officiers des sous marins allemands).

Après-midi : une chasse aux trésors pour découvrir le quartier du Vieux Port. Intitulée « Le sixième sens », elle est organisée par Les Océâmes.

Coût de la sortie :

- Entrées : 11 € /élève + Train : 1€/ élève, soit 12 €/élève. Une participation de 4 € sera demandée aux familles.
- Bus pour se rendre à la gare : 160 € pour 2 classes. Pour la troisième classe, les parents devront déposer et venir chercher leur enfant en gare de Saintes.

L'APE avait fait un don de 350 € à la coopérative en début d'année pour financer la sortie au cinéma de St Savinien. Cette sortie avait été annulée en raison de la survenue d'un cas covid positif dans une classe. Cette somme sera utilisée au profit de tous les élèves à l'occasion de cette sortie à La Rochelle.

Le vendredi 1er juillet aura lieu le CROSS dans les bois des Essards. Mme Pain demande aux parents volontaires de participer à l'organisation et la sécurité du CROSS et de venir encourager les élèves

En mai et juin, les classes de CM1/CM2 et de CM2, ont participé à un cycle rugby.

Le nombre de séances encadrées par un éducateur sportif a été réduit à 3 (au lieu de 5) car l'intervenant n'était plus disponible. La rencontre inter-classes qui devait avoir lieu à Saintes a été annulée. Elle sera remplacée par une rencontre sportive avec les deux classes de Saint-Porchaire inscrites au projet. Cette rencontre se déroulera le 16 juin aux Essards.

4. Travaux et aménagements

Plassay :

RAS

Saint Sulpice d'Arnoult

Le cartable gratuit qui est mis en place depuis 2 ans va un peu évoluer. Quand nous l'avons mis en place les principes étaient les suivants : gommer les différences matérielles entre les enfants et les responsabiliser car leur trousse leur était rendue d'une année sur l'autre tels qu'ils l'avaient laissée. Nous avons pu constater des bénéfices indéniables notamment sur le soin apporté par les enfants à leurs affaires.

Mais l'année prochaine nous demanderons aux parents de fournir une trousse de crayons de couleurs et de feutres.

En effet c'est une part assez importante dans le budget de l'école qui est renouvelée tous les ans et pour tous les enfants. Malheureusement cela nous permet pas d'investir comme nous le souhaiterions dans des jeux pédagogiques pour les enfants.

Les Essards

Il est envisagé l'installation d'une porte entre le bureau de direction et la classe des CE2-CM1 (ces deux espaces sont actuellement séparés par un simple rideau).

Une liste de menus travaux sera fournie à la mairie.

5. Questions diverses des représentants des parents d'élèves.

Saint Sulpice.

Plusieurs parents nous ont interpellés concernant les cartons jaunes /rouges, ils auraient aimé que cette mise en place « rapide » et « inattendue » leur soit notifié AVANT les vacances d'avril pour

une prise à effet éventuelle en Mai et cela afin de pouvoir en parler avec leurs enfants en amont. Même si la majorité comprend la nécessité de ce dispositif certains émettent des craintes sur d'éventuels abus de distribution de ces cartons, et s'interrogent sur ce qui se passera en cas de cartons rouges nécessitant « l'exclusion » d'un enfant sur le temps périscolaire. De même nous ne sommes pas sûrs d'avoir bien compris le système de remise à zéro du compteur des cartons si vous pouviez nous en réexpliquer le principe svp ?

Enfin pour finir, nous, représentants des parents d'élèves, regrettons et ce malgré notre courrier adressé lors du premier conseil de classe, qui vous expliquait notre souhait d'être un peu plus écoutés, et consultés lors des prises de décisions concernant nos enfants, que cette modification du règlement ait été décidée à huit clos en mairie sans réunion avec les représentants des parents d'élèves, afin d'«échanger» et de trouver « ensemble » des solutions. Nous avons bien conscience que la décision finale vous appartient et vous appartiendra toujours mais un dialogue « tripartite » (mairies, enseignants et représentants d'élèves) nous paraît plus adapté pour le bien être et le bon fonctionnement de nos écoles et des temps périscolaires.

Des situations de crises (agressions, vocabulaire grossier et insultant) ont du être gérées. Mme Le Maire précise que la décision de mettre ce système en place, a été prise après une réunion avec Mme la Directrice, l'hôpital de jour et le service périscolaire. Cependant les règles ont été choisies par la mairie.

Lors de cette réunion, l'hôpital de jour avait expliqué son système de fonctionnement à base de carton pour identifier les comportements : jaune : pour avertir d'un comportement non adapté, vert pour visualiser un effort et installer un renforcement positif. Cette réflexion concernait un enfant au départ. Il était apparu que ce système ne pouvait pas être mis en place pour un seul élève, de plus, il a été constaté que les enfants respectaient de moins en moins les règles sur le temps périscolaire.

Avec la commission affaires scolaires du conseil municipal, suite à une réflexion, il a été décidé de mettre en place ce système à la rentrée des vacances de printemps. Ce système est testé, il peut évoluer à la rentrée.

Pour répondre aux questions des parents, il est précisé que dans ce système, le carton vert annule un carton jaune. Le temps de durée des cartons est variable. La mairie se dit prête à poursuivre sa réflexion pour adapter au mieux ce système et d'en préciser les modalités.

En tout état de cause, madame le Maire refuse que des comportements de certains entraînent les autres parents à prendre la décision de changer leur enfant d'école.

M. Vidal prend la parole et souhaite dire que certains enfants sont en souffrance chez eux, qu'ils ont un comportement inadapté à l'école, que des enseignants sont en souffrance également. Il y a un laxisme de la part de l'Education Nationale avec une prise en charge qui n'est pas adaptée.

Les Maires du SIVOS regrettent que Mme L'Inspectrice ne soient pas présente au conseil d'école.

Les représentants d'élèves soulèvent l'idée de mener des groupes de travail autour des questions relatives à leurs enfants en lien avec les mairies et les équipes enseignantes pour apporter leur regard de parents et leurs expériences professionnelles. Pour mener des échanges constructifs autour de l'école.

Les mairies ne s'y opposent pas mais resteront libres de choisir la pertinence de la présence des parents selon les sujets abordés.

Plassay

Pas de question

Les Essards

Pas de question

Mme Pain prend la direction des Essards à poste définitif.

Mme Nicolon arrive sur la classe des CE2-CM1.

Mme Guillaud remplace Mme Thomas jusqu'à la fin de l'année scolaire pour le moment.

Fin de séance : 20h12

Secrétaires de séance : Mmes Boucher et Daniel

Présidente de séance : Mme Dumont